

# ACCORD RCC

## Réunion du 14 Novembre 2019

### La RCC est prolongée jusqu'au 31 Mars 2020

La direction a réuni les syndicats pour négocier une prorogation de l'accord **RCC** 2019 (Ruptures Conventionnelles Collectives) qui se termine au 31 Décembre 2019. La RCC 2019 est basée sur les différentes mesures DAEC : congé senior, congé longue durée, mesures externes, congé mobilité, passeport transition etc.

La direction propose de prolonger à l'identique cet accord de 3 mois supplémentaires (**jusqu'au 31 Mars 2020**) pour permettre au personnel intéressé de pouvoir adhérer à une mesure de départ volontaire au-delà du 31 Décembre 2019.

**L'accord local de Rennes se termine le 31 décembre 2019. Au premier janvier 2020, le personnel pourra signer un congé sénior de 36 mois maxi.**

#### RCC 2019 : résultats au 8 Novembre 2019

	Congés senior	Départs Volontaires retraite	Congés Longue Durée	Mesures externes RCC	TOTAL
BESSONCOURT	1	2	0	4	7
CAEN	11	6	0	3	20
CARRIERES S POISSY	7	4	3	14	28
CHARLEVILLE	25	9	1	3	38
DOUVRIN	82	12	0	14	108
HERIMONCOURT	0	0	5	34	39
HORDAIN	14	6	0	7	27
MULHOUSE	70	21	4	70	165
POISSY CENTRE D'EXPERTISE	36	18	6	112	172
POISSY SITE IND	41	10	6	177	234
PSA MOTORSPORT	2	0	1	4	7
RENNES	170	21	1	9	201
SAINT OUEN	18	1	0	78	97
SEPT-FONS	1	2	0	3	6
SOCHAUX	42	27	5	117	191
Trémery/Metz	131	15	2	28	176
VALENCIENNES	26	11	1	13	51
VELIZY/LA FERTE VIDAME	25	12	2	86	125
VESOUL	18	1	4	13	36
<b>Total</b>	<b>720</b>	<b>178</b>	<b>41</b>	<b>789</b>	<b>1728</b>

#### C'est quoi la RCC ?

Chez PSA, nous avons un DAEC interne. Pour faire suite aux évolutions législatives, la direction a mis en œuvre des mesures de Ruptures Conventionnelles Collectives **basées sur le DAEC** ainsi qu'un avenant à l'accord NEC portant sur la création du congé de mobilité pour remplacer le congé reclassement externe.

### L'avis de la CFDT

**Le volontariat reste la règle !** Nous ne nous opposons pas au fait que des salariés, dans le cadre de départs volontaires, puissent concrétiser leur projet professionnel et bénéficier d'un cursus de formation associé à des mesures financières.

- **Nous demandons à la Direction de mieux gérer la fréquence de ses communications sur les mesures externes qui peuvent parfois s'apparenter à du harcèlement !**
- **Nous demandons à la Direction de mieux anticiper les départs et notamment l'organisation des charges de travail restante afin de ne pas aggraver les conditions de travail !**